Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **30 mars 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	5	8

Date de convocation le **24 mars 2023**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Fréderic **KIZILDAG**

V_DEL_230330_11

Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du "Fonds vert"

Rapporteur: Monsieur GOMEZ

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, Mustapha **USTA**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Fatma **FARTAS** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Bernard **RIAS** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Yvette **JANIN** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, David **LAÏB** donne pouvoir à Eric **BAGES-LIMOGES**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Monique **MARTINEZ**

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la planification écologique, le gouvernement a mis en place un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert ». Doté de deux milliards d'euros à l'échelle nationale, il se décline en trois axes :

- renforcer la performance environnementale afin de soutenir des investissements favorisant la décarbonation et les économies d'énergie ;
- adapter les territoires au changement climatique afin de prévenir les risques naturels ;
- améliorer le cadre de vie afin de concilier l'activité humaine avec la préservation de son environnement naturel.

Les mesures concernant le territoire du Rhône sont précisées dans la circulaire préfectorale n°E-2023-3 du 8 février 2023. L'accent sera mis sur la qualité environnementale des projets, sur la recherche de projets susceptibles d'avoir un fort impact en matière de transition écologique et sur l'évaluation de la performance environnementale.

Vaulx-en-Velin est concernée par les mesures énergétiques des bâtiments publics locaux, la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public et l'ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique.

Rénovation énergétique des bâtiments

- Groupe scolaire Federico Garcia LORCA : isolation thermique par l'extérieur.

Montant travaux : 1 007 854,36 €HT – montant de subvention obtenu au titre de la DSIL 2022 : 403 128 €.

Montant de la demande complémentaire au titre du fonds vert : 403 128 €.

Le groupe scolaire LORCA, situé 1 Rue Robert Desnos, est composé d'une école pré-élémentaire et d'une école élémentaire. Cet équipement est utilisé également sur une partie par un centre de loisir. Aussi la fréquentation de ce groupe scolaire est à sa capacité maximale pour répondre aux besoins des habitants.

Des travaux d'aménagement sont devenus nécessaires pour répondre aux exigences d'économie d'énergie, en particulier le remplacement des menuiseries extérieures très énergivores et l'Isolation Thermique par l'Extérieur (passoire thermique).

Les travaux prévus sont les suivants : isolation thermique par l'extérieur, remplacement d'une partie des menuiseries extérieures, isolation/étanchéité toiture élémentaire (maternelle faite en 2022) , désimperméabilisation et végétalisation de la cour

Ce projet permettra de répondre aux besoins d'accueil des écoliers dans de bonnes conditions et de maîtriser les énergies.

- Groupe scolaire Martin Luther KING : remplacement menuiseries extérieures.

Montant travaux : 339 777,84 € - montant subvention obtenu DSIL 2021 : 79 992 €.

Montant de la demande complémentaire possible sur les élémentaires non encore commandées : 160 000 €.

Le groupe scolaire KING, situé promenade Lénine, est composé de deux écoles

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

préélémentaires et de deux écoles élémentaires. Aussi la fréquentation de ce groupe scolaire est à sa capacité maximale pour répondre aux besoins des habitants.

Des travaux d'aménagement sont devenus nécessaires pour répondre aux exigences d'économie d'énergie, en particulier le remplacement des menuiseries extérieures très énergivores et l'Isolation Thermique par l'Extérieur (passoire thermique).

La demande de travaux correspond au remplacement des menuiseries extérieures des élémentaires.

- Groupe scolaire Martin Luther KING : isolation thermique par l'extérieur.

Montant travaux : 328 000 €HT – montant demandé au titre du fonds vert : 262 666 €.

Ces travaux correspondent à l'isolation thermique par l'extérieur du groupe scolaire. Cette seconde phase fait suite au remplacement de l'ensemble es menuiseries extérieures.

Ce projet permettra de répondre aux besoins d'accueil des écoliers dans de bonnes conditions. Il améliore fortement le confort thermique et permet de maîtriser les dépenses d'énergie.

- Gymnase Henri Wallon : isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries extérieures.

Montant travaux : 213 000 €HT – montant demandé au titre du fonds vert : 170 400 €.

Le gymnase H. Wallon a été construit dans les années 60. Il se situe dans l'enceinte du groupe scolaire du même nom, au cœur du quartier prioritaire de la Grappinière. Il présente une surface utile d'environ 1 000 m².

Le système constructif des années 60 présente de forts inconvénients en matière d'isolation thermique.

Dans le cadre de Plan climat énergie territoire l'objectif de la municipalité est de réduire les consommations d'énergie de ses bâtiments.

L'isolation par l'extérieur, associée au remplacement des menuiseries extérieures, doit permettre d'atteindre les objectifs de réduction de consommation d'au moins 40% fixé par le décret tertiaire.

- Gymnase Aubert : Isolation thermique par l'extérieur et isolation/étanchéité toiture.

Montant travaux :316 667 €HT – montant demandé au titre du fonds vert : 253 330 €

Le gymnase AUBERT a été construit dans les années 60. Il se situe dans l'enceinte du stade du même nom, au cœur du quartier des cités TASE. Il présente une surface utile d'environ 1 200 m².

Le système constructif des années 60 présente de forts inconvénients en matière d'isolation thermique.

Dans le cadre de Plan climat énergie territoire l'objectif de la municipalité est de réduire les consommations d'énergie de ses bâtiments.

L'isolation par l'extérieur, associée à l'isolation/étanchéité de la toiture doit permettre

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

d'atteindre les objectifs de réduction de consommation d'au moins 40% fixé par le décret tertiaire.

Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public

Montant travaux : 677 897 €HT – montant demandé au titre de la DSIL 2023 : 300 000 €.

Montant demandé au titre du fonds vert : 240 000€.

Dans le cadre du Plan climat énergie territoire, l'objectif de la municipalité est de réduire les consommations d'énergie. L'enfouissement et la réfection des réseaux sont le préalable aux améliorations énergétiques de l'éclairage public. Le remplacement des sources lumineuses en LEDs ainsi que la mise en place de dispositifs de variation d'intensité lumineuse vont permettre de réaliser des économies d'énergie conséquentes.

Renaturation des villes / Quartiers fertiles

La Ville porte un projet « continuum agricole de la Grand Île » qui vise le développement de l'agriculture urbaine, dans ses différentes dimensions économique, alimentaire, sociale et environnementale. Ce projet bénéficie du soutien de l'ANRU dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers Fertiles » que l'Agence a piloté en 2020. Ce projet est structuré en trois volets :

- la création d'une ferme urbaine ayant une vocation productive et pédagogique : étude de programmation et de maîtrise d'œuvre, travaux de préparation et d'aménagement du site, construction d'un bâtiment de ferme urbaine, équipement du site ;
- le réaménagement de jardins familiaux sur le secteur des violettes pour répondre au besoin d'autonomie alimentaire des habitants, de retour à la nature et de lien social : travaux de terrassement, d'aménagement paysager et de délimitation des nouvelles surfaces de parcelles ;
- l'aménagement d'un point de vente en circuit court au cœur du Quartier Politique de la Ville Grande Ile pour rendre accessible à tous des produits locaux et de saisons : dépenses d'équipements (mobilier...) pour un point de vente au cœur du périmètre d'intérêt national de renouvellement urbain. Le quartier du Mas du Taureau est ciblé pour cette implantation.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'ANRU pour un montant de 473 688 € et d'un soutien de la Métropole pour un montant de 217 125 €.

Montant travaux (investissement) : 761 300 € HT.

Montant études (fonctionnement) : 182 600 € HT.

Montant demandé au titre du fonds vert : 200 000 €.

Opérations proposées	Coût total de l'opération (HT)	Autres financements obtenus			Autres financements sollicités	Montant sollicité au titre du Fonds Verts
		DSIL	ANRU	Métropole		
Groupe scolaire Lorca	1 007 854,36€	403 128€ (DSIL 2022)				403 128€

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

Groupe scolaire King (menuiseries)	339 777,84€	79 992€ (DSIL 2021)				160 000€
Groupe scolaire King (isolation thermique)	328 000€					262 666€
Gymnase Wallon	213 000€					170 400€
Gymnase Aubert	316 667€					253 330€
Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	677 897€				300 000€ (DSIL 2023)	240 000€
Renaturation des villes/Quartiers fertiles	761 300€ (travaux) 182 600€ (études)		473 688€	217 125€		200 000€
Total	3 827 096,20 €	483 120 €	473 688 €	217 125 €	300 000 €	1 689 524 €

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à solliciter auprès de l'État une subvention au titre du « Fonds Vert ».

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230330-V_DEL_230330_11-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à solliciter auprès de l'État une subvention au titre du « Fonds Vert ».

Suffrages exprimés	**35**	
Vote(s) Pour	**35**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Bernard **RIAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 30 mars 2023.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 07/04/2023
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Le secrétaire de séance

Fréderic KIZILDAG